

## PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

**Séance du 13 février 2018 à 19 heures  
Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT**

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 11 janvier 2018
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

**Nombre de membres titulaires en exercice : 51**

**Sont présents : 35 membres (+ 3 pouvoirs d'absents excusés)**

### **a) 30 membres titulaires**

Claude ABEL - Francis ADRIAN - Charles ANDREA - Patrick BARBIER - Marcel BAUER - Georges BLANKAERT - Anne DESCHAMPS - Paul DROUILLON - Robert ENGEL - André FRANTZ - Vincent GRISS - Jean-Claude HILBERT - Philippe JAEGLI - Serge JANUS - Martin KLIPFEL - Alain MEYER - Jacques MEYER - Denis PETIT - Frédéric PFLIEGERSDOERFFER (*pouvoir de Christophe KNOBLOCH*) - Jean-Marc RIEBEL - Claude RISCH - Philippe SCHEIBLING - Bernard SCHMITT - Claude SCHMITT - Willy SCHWANDER - Sébastien SCHWOERER - Jean-Louis SIEGRIST - Olivier SOHLER - Yvette WALSPURGER - Francis WEYH

### **b) 5 délégués suppléants avec droit de vote**

Marie-Louise HUMBERT (*pouvoir d'Alex JEHL*) - Patrick FEIL (*pouvoir de Jean-Pierre HESTIN*) - Agnès SEEWALD - Raymond WIRTH - Nicole ZENNER

**Sont absents excusés (10) : (3 ont donné pouvoir à un membre présent)**

Luc ADONETH - Benoit HEINRICH - Jean-Pierre HESTIN (*pouvoir donné à Patrick FEIL*) - Alex JEHL (*pouvoir donné à Marie-Louise HUMBERT*) - Denise KEMPF - Christophe KNOBLOCH (*pouvoir donné à Frédéric PFLIEGERSDOERFFER*) - Jean-Blaise LOOS - Jean-Pierre PIELA - Roland RENGERT - Jean-Claude SPIELMANN

**Sont absents (11) :**

Denise ADOLF - Gérard BERNARD - Michèle CLAVER - Patrick DELSART - Denis DIGEL - Pascal FEIL - Suzanne GOETTEMANN - Sylvie HIRTZ - Bruno KUHN - Marie-Christine SALBER - Rémy STOECKLE

**Assistent également à la séance :**

Le délégué suppléant (sans droit de vote) : Bernard WOLFF

Deux représentantes de la communauté de communes du CANTON D'ERSTEIN (sans droit de vote) : Marianne HORNY-GONIER et Laurence MULLER-BRONN

Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER et Jean-Philippe STREBLER.

Séance du mardi 13 février 2018 à 19 heures  
Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT

Monsieur Marcel BAUER, président du PETR, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence.

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte huit points qui ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal du comité syndical du 19 décembre 2017
3. Élection d'un membre du bureau du PETR
4. Arrêt du compte de gestion pour l'exercice budgétaire 2017
5. Adoption du compte administratif pour l'exercice 2017 et affectation des résultats
6. Modification du tableau des effectifs du PETR Adoption du budget primitif pour l'exercice budgétaire 2018
7. Convention avec l'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)

Par ailleurs, au titre des points divers, le comité syndical a décidé l'adoption d'une motion relative à la desserte ferroviaire du VAL D'ARGENT.

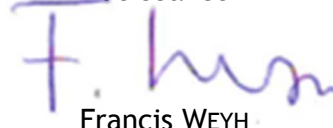
8. Motion relative à la desserte ferroviaire du Val d'Argent

Le Président  
du PETR



Marcel BAUER

Le Secrétaire  
de séance



Francis WEYH

Séance du mardi 13 février 2018 à 19 heures  
Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT

**Débat n° 2018-I-04 : ARRÊT DU COMPTE DE GESTION POUR 2017**

Le trésorier du pôle d'équilibre territorial et rural SÉLESTAT ALSACE CENTRALE a établi le compte de gestion de l'exercice 2017 qui retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le PETR au cours de l'exercice 2017. Ce compte correspond en tous points au compte administratif établi par le PETR et qu'il sera proposé d'adopter ensuite. Il fait apparaître les résultats suivants :

Résultats de l'exercice	excédent	déficit
fonctionnement	32 404,24 €	
investissement	55 291,83 €	
<b>solde global</b>	<b>87 696,07 €</b>	

En intégrant les résultats de l'exercice 2016, les résultats globaux se présentent comme suit :

Résultats de l'exercice	Excédent	déficit
fonctionnement	42 908,85 €	
investissement	104 594,28 €	
<b>solde global</b>	<b>147 503,13 €</b>	

**DÉCISION**

**LE COMITÉ SYNDICAL,**

*Sur la proposition du Président,*

*Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1612-12,*

*Vu le budget primitif et sa décision modificative pour l'exercice 2017,*

*Vu le compte de gestion établi par M<sup>me</sup> Bernadette REICHERT, trésorière du PETR, au titre de l'exercice comptable 2017,*

après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice comptable 2017, admet les résultats de gestion 2017 suivants :

- déficit de fonctionnement : **32 404,24 euros**
- déficit d'investissement : **55 291,83 euros**
- déficit global de clôture : **87 696,07 euros**

Séance du mardi 13 février 2018 à 19 heures - Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT

**Débat n° 2018-I-04 : ARRÊT DU COMPTE DE GESTION POUR 2017** (suite)

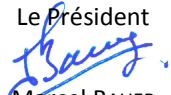
---

ainsi que les résultats globaux au 31 décembre 2017 suivants

- excédent de fonctionnement : **42 908,85 euros**
- excédent d'investissement : **104 594,28 euros**
- excédent global de clôture : **147 503,13 euros**

déclare que le compte de gestion dressé par la trésorière du syndicat mixte pour l'exercice 2017 n'appelle aucune observation ni réserve.

Affiché au siège du syndicat mixte le **5 mars 2018**  
Envoyé au Sous-Préfet de Sélestat-Erstein le **5 mars 2018**  
Enregistré en sous-préfecture de Sélestat-Erstein le **5 mars 2018**  
Pour ampliation,

pour extrait conforme,  
Le Président  
  
Marcel BAUER